



**Stein Monast** S.E.N.C.R.L. AVOCATS

Édifice Stein Monast  
70, rue Dalhousie  
Bureau 300  
Québec (Québec) G1K 4B2  
CANADA

Téléphone : 418.529.6531  
Télécopieur : 418.523.5391

www.steinmonast.ca

Québec, le 19 avril 2011

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET: Dossier : R-3740-2010  
Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour  
l'année tarifaire 2011-2012  
N/ D : 1041776

---

Chère Consoeur,

L'AQCIE et le CIFQ souhaitent formuler quelques commentaires suite au dépôt par le Distributeur du document HQD-16, document 6 relatif au PGEÉ.

L' AQCIE et le CIFQ se voient directement interpellés d'abord par la décision de la Régie de réduire de 50% le budget prévu de l'*OIEÉSI* et ensuite par la proposition faite par le Distributeur dans la pièce HQD-16, document 6 visant à assurer un niveau de financement adéquat pour l'*OIEÉSI* et plus particulièrement les programmes d'efficacité énergétique du secteur *Grandes Industries* pour l'année 2011.

Les membres de l'AQCIE et du CIFQ ont été étonnés par la décision de la Régie de réduire le budget de l'*OIEÉSI* de 40 à 20M\$. En effet, selon les industriels, le nouveau programme s'inscrit tout à fait dans la continuité des programmes antérieurs bien qu'il soit sensiblement élargi. De plus, le budget présenté pour 2011<sup>1</sup> à l'égard des *Grandes Industries*, au montant de 22M\$, se compare à ceux des années antérieures<sup>2</sup>.

Au cours des derniers jours, les entreprises qui ont déposé auprès d'Hydro-Québec des demandes de participation aux programmes dédiés aux grandes industries ont été informées de l'impossibilité pour le Distributeur de répondre à leurs demandes en raison des coupures de budgets décidées par la Régie dans le dernier dossier tarifaire. Cette situation est

---

<sup>1</sup> HQD-13, document 1.1 page 82 Tableau R-59.1

<sup>2</sup> D-2010-22 page 95 Tableau 14



incompréhensible pour ces entreprises qui sont bien conscientes que ces programmes sont financés à même leur tarif d'électricité et qui ne s'y sont jamais opposées, bien au contraire. D'ailleurs, l'AQCIE et le CIFQ n'ont pas jugé pertinent de commenter, à l'audition de la Demande R-3740-2010, les propositions du Distributeurs à l'égard des grandes entreprises dans son PGEÉ puisqu'ils les considéraient conformes à la pratique usuelle et aux attentes de leurs membres.

La coupure des budgets de l'OIEESI pourrait entraîner des conséquences non souhaitables tant pour les entreprises que pour le gouvernement. En effet, il faut comprendre qu'un projet dont l'investissement devrait être porté aux immobilisations de l'année (CAPEX ou « *Capital expenditures* ») mais qui fait face à des incertitudes quant à sa réalisation et à l'obtention de son financement peut tout simplement être abandonné au profit d'un autre qui n'est aucunement en lien avec l'efficacité énergétique. De plus, une réduction majeure du financement des programmes pour les grandes industries pour l'année 2011 entraînerait un ralentissement marqué de leurs efforts en efficacité énergétique et possiblement un recul de leur compétitivité face aux entreprises de leur secteur opérant dans d'autres juridictions. Qui plus est, l'objectif de réduction de la consommation d'HQD, voire même du Québec, s'en trouverait affecté alors que, pourtant, ce sont les programmes de la grande industrie qui présentent le meilleur rendement coût/bénéfice.

Le Distributeur présente une proposition alternative pour le financement du programme *Systèmes Industriels* en page 7 de sa mise à jour HQD-16, document 6. L'AQCIE et le CIFQ incitent fortement la Régie à donner suite à la proposition alternative du Distributeur et à autoriser rapidement le budget nécessaire au déploiement du programme *Systèmes Industriels* pour les grandes industries afin que ces dernières puissent poursuivre leurs efforts en efficacité énergétique au plus grand avantage de tous.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de mes sentiments distingués.

**PIERRE PELLETIER**  
Procureur de l'AQCIE et du CIFQ

PP/lm  
c.c. Me Éric Fraser  
Les intervenants